

Image not found or type unknown



Ancien assuré voiture, mauvais payeur.

Par **soseme**, le **07/02/2008** à **12:41**

Bonjour, rnrnIl y a 5 ans de cela j'ai eu des soucis financiers et le non paiement de mon assurance voiture. Je n'ai jamais payé les 350 euros environ que je dois, ne le pouvant pas jusqu'a présent. rnrnDans sa lettre de résiliation, à l'époque, mon assureur précisait que je serais sur un fichier indiquant le non paiement. rnrnCe fichier est-il toujours valable? puis-je quand même me réassurer? rnrnJe précise que pour l'instant je n'ai pas de véhicule mais j'envisage d'en reprendre un. rnrnMerci